

**Lettre circulaire de la COI n° 3005**  
(Disponible en anglais et en français)

IOC/VR/JB/eh  
20 septembre 2024

- Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI (États membres de la COI)  
Présidents et Vice-Présidents de la COI et des principaux organes subsidiaires de la COI (scientifiques, techniques et régionaux)
- C.c. : Délégués permanents/Missions d'observation des États membres de la COI auprès de l'UNESCO  
Commissions nationales pour l'UNESCO des États membres de la COI

**Objet : Désignation d'experts pour siéger au Groupe de travail de la COI sur la planification et la gestion durables de l'océan (IOC/WG-SOPM)**

S'appuyant sur le travail technique de longue date de la COI pour soutenir les efforts des États membres visant à élaborer et à mettre en œuvre des plans de gestion intégrée des zones côtières et de l'espace marin fondés sur des données scientifiques, l'Assemblée de la COI, à sa 31<sup>e</sup> session, a souligné l'importance pour la COI d'élaborer un cadre global pour fournir des connaissances et des capacités afin de répondre aux besoins des États membres de la COI en matière de planification et de gestion durables des océans, conformément à ses Statuts, et a lancé le processus d'élaboration d'une vaste stratégie de la COI sur la planification et la gestion durables de l'océan.

Le projet de stratégie sur la planification et la gestion durables de l'océan (SOPM) ([IOC/EC-57/4.3.Doc\(1\) Rev.](#)) a été présenté et examiné plus avant lors de la session du Conseil de la COI en juin 2024. Par la décision EC-57/4.3 (en annexe), le Conseil exécutif de la COI a créé le Groupe de travail de la COI sur la planification et la gestion durables de l'océan et l'a chargé des tâches suivantes :

- réviser le projet de Stratégie sur la planification et la gestion durables de l'océan conformément aux discussions tenues lors de la 57<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de la COI, telles qu'elles figurent dans le rapport et les annexes, et présenter une version révisée pour examen à l'Assemblée de la COI, à sa 33<sup>e</sup> session ;
- recenser les activités relatives à la planification et à la gestion de l'océan dans l'ensemble des programmes de la COI, en tenant compte des questions spécifiques liées aux différents programmes ainsi que des questions émergentes ;

**Chairperson**

Yutaka MICHIDA, Prof.  
Special Presidential Envoy  
for UN Ocean Decade  
The University of Tokyo (Atmosphere  
and Ocean Research Institute)  
Kashiwanoha 5-1-5  
2778564 Kashiwa  
JAPAN

**Executive Secretary**

Mr Vidar HELGESEN  
Intergovernmental Oceanographic  
Commission — UNESCO  
7 Place de Fontenoy  
75352 Paris Cedex 07 SP  
FRANCE

**Vice-Chairpersons**

Dr Marie-Alexandrine SICRE  
Directrice de Recherche  
Centre national de la recherche scientifique  
(CNRS)  
3 rue Michel Ange  
75016 Paris  
FRANCE

Dr Nikolay VALCHEV  
Director  
Institute of Oceanology  
Bulgarian Academy of Sciences  
40 Parvi May Str.  
9000 Varna  
BULGARIA

Mr Juan Camilo FORERO HAUZEUR  
Executive Secretary  
Colombian Ocean Commission (COO)  
Avenida Ciudad de Cali No. 51 – 66  
Edificio WBC, Oficina 306  
111071 Bogotá, D.C.  
COLOMBIA

Dr Srinivasa Kumar TUMMALA  
Director  
Indian National Centre for Ocean  
Information Services (INCOIS)  
Pragathi Nagar (BO), Nizampet (SO)  
Hyderabad 500090  
INDIA

Prof. Amr Zakaria HAMOUDA  
President of Marine Hazards  
Mitigation Center (MHMC)  
National Institute of  
Oceanography and Fisheries  
(NIOF)  
Qaitbay, Al-Anfoshi  
Alexandria  
EGYPT

3. proposer un plan de mise en œuvre de la Stratégie sur la planification et la gestion durables de l'océan, qui devra être examiné par l'Assemblée de la COI, à sa 33<sup>e</sup> session ;
4. assurer la coordination avec le programme de la Décennie relatif à la planification durable de l'océan, ainsi qu'avec son groupe consultatif provisoire.

Par la présente lettre, j'invite les États membres de la COI et les Officiers élus des programmes et des organes subsidiaires régionaux de la COI à désigner des experts compétents pour siéger au sein du groupe susmentionné. Je souhaiterais recevoir des candidatures au plus tard le 25 octobre 2024, accompagnées d'un CV et d'une brève biographie mettant en évidence l'expertise et l'expérience pertinentes à l'interface de l'océanographie et de la gestion des océans (planification de l'espace marin, planification durable de l'océan, approches de gestion écosystémiques). Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à M. Julian Barbrière ([j.barbriere@unesco.org](mailto:j.barbriere@unesco.org)) avec copie à M. Enrique Hernandez Lopez ([e.hernandez-lopez@unesco.org](mailto:e.hernandez-lopez@unesco.org)).

La plupart des travaux du groupe de travail seront menés en ligne et par correspondance, mais une réunion en personne devrait avoir lieu au cours du premier trimestre 2025. Les experts nationaux devraient recevoir le soutien de leurs autorités et instituts nationaux pour couvrir leurs dépenses liées à la participation à la réunion en personne du groupe de travail.

Dans l'attente de votre réponse rapide et de votre participation à ce processus, je vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

*[signature]*

Vidar Helgesen  
Secrétaire exécutif

Pièce jointe : Décision EC-57/4.3 (Projet de Stratégie à l'échelle de la COI sur la planification et la gestion durables de l'océan (2024-2030))

**Projet de Stratégie à l'échelle de la COI sur la planification  
et la gestion durables de l'océan (2024-2030)**

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le document IOC/EC-57/4.3.Doc(1) Rev.,

Considérant qu'il importe que la COI élabore un cadre global permettant de fournir des connaissances et des capacités pour répondre aux besoins de ses États membres en matière de planification et de gestion durables de l'océan, conformément à ses statuts, et à l'appui de la Stratégie à moyen terme de la COI pour 2022-2029, ainsi que du Programme et budget adoptés pour 2024-2025 (42 C/5),

Se félicite du projet de Stratégie à l'échelle de la COI sur la planification et la gestion durables de l'océan ;

Décide de créer le Groupe de travail de la COI sur la planification et la gestion durables de l'océan, dont le mandat figure dans l'annexe de la présente décision ;

Prie le Groupe de travail de faire rapport à l'Assemblée de la COI à sa 33<sup>e</sup> session.

Annexe à la décision EC-57/4.3

**Mandat du Groupe de travail de la COI sur la planification  
et la gestion durables de l'océan (WG-SOPM)**

Le Groupe de travail de la COI sur la planification et la gestion durables de l'océan se compose d'experts désignés par les États membres de la COI à l'issue d'un appel à candidatures par le biais d'une lettre circulaire et des représentants des organes subsidiaires régionaux de la COI et les organes directeurs des programmes de la COI (le cas échéant).

Le Groupe de travail élira deux co-présidents parmi ses membres.

Le Groupe de travail de la COI sur la planification et la gestion durables de l'océan (WG-SOPM) est chargé des tâches suivantes :

1. réviser le projet de Stratégie sur la planification et la gestion durables de l'océan conformément aux discussions tenues lors de la 57<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de la COI, telles qu'elles figurent dans le rapport et les annexes, et présenter une version révisée pour examen à l'Assemblée de la COI, à sa 33<sup>e</sup> session ;
2. recenser les activités relatives à la planification et à la gestion de l'océan dans l'ensemble des programmes de la COI, en tenant compte des questions spécifiques liées aux différents programmes ainsi que des questions émergentes ;
3. proposer un plan de mise en œuvre de la Stratégie sur la planification et la gestion durables de l'océan, qui devra être examiné par l'Assemblée de la COI, à sa 33<sup>e</sup> session ;
4. assurer la coordination avec le programme de la Décennie relatif à la planification durable de l'océan, ainsi qu'avec son groupe consultatif provisoire.